

COUP DE PROJECTEUR

Deux cabinets sur l'acquisition de Leaders League par Groupe Ficade

e Groupe Ficade, détenu par Gaël Chervet, annonce l'acquisition de Leaders League, auprès de son fondateur, Pierre-Étienne Lorenceau. Financée en fonds propres et avec un financement bancaire souscrit auprès de ses partenaires financiers historiques, l'opération permet au Groupe Ficade de détenir plus de 97 % du capital, le solde étant détenu par les principaux managers. Fondée en 1996, Leaders League regroupe aujourd'hui quatre principales activités : une agence de notation, de l'organisation d'événements, un pôle média et une agence de marketing et de

communication. Pierre-Étienne Lorenceau a annoncé qu'il deviendra, à l'issue du closing prévu en mai, président délégué. Tandis que Pierre Netter continuera à exercer ses fonctions de directeur général. Par cette acquisition, le Groupe Ficade représentera un chiffre d'affaires consolidé de 24,6 M€ avec 250 collaborateurs, 35 médias et près de 100 événements chaque année. L'acquéreur est représenté par Herald avec Étienne Rocher, associé. Le cédant est conseillé par Mermoz Law, avec Gilles Roux, Arnaud Levasseur, et Tristan Segonds, associés.

Deals

• Quatre cabinets sur le tour de table de DiliTrust

Cathay Capital, Eurazeo et Sagard NewGen s'apprêtent à investir 130 M€ dans DiliTrust, spécialisée dans les solutions sécurisées à destination des directions juridiques et instances de gouvernance. Eurazeo investirait à lui seul 52 M€. Calcium Capital, actionnaire financier depuis 2017, cède l'ensemble de sa participation. Hogan Lovells a assisté Cathay Capital et Sagard NewGen, avec Stéphane Huten, associé, Pierre-Marie Boya, counsel, Maximien Murino et Manon Rochefort en corporate, Ludovic Geneston, associé, et Thomas Claudel, counsel, en fiscal, Marion Guertault, associée, en social, Stanislas Roux-Vaillard, associé, en IP/IT, ainsi que Mikael Salmela, associé, Floriane Cadio de Kermainguy et Daghan Ozturk en contrats commerciaux. McDermott Will & Emery a conseillé Eurazeo, avec Grégoire Andrieux, associé, Marie-Muriel Barthelet, counsel en M&A, ainsi qu'Antoine Vergnat, associé, et Côme de Saint Vincent en fiscal. Viguié Schmidt et Associés a représenté Calcium Capital, avec Fabrice Veverka, associé, et Lafia Chaïb en corporate, ainsi que Christel Alberti, associée, en fiscal. FTPA a épaulé DiliTrust et ses principaux actionnaires non financiers avec Bruno Robin et Charles-Philippe Letellier, associés en M&A, Romain Lantourne, Amélie Cordier et Claire Jagueneau pour les questions de project management, M&A et finance, Sophie Jouniaux, associée, et Pauline Klein pour les questions fiscales, Alexandre Ebtedaei, associé et Adeline Petitjean en social, et Hélène Huet, counsel et Julie Falcon de Longevialle pour les aspects IP/IT.

Cinq cabinets sur l'entrée d'Ardian au capital d'Alixio

Toujours contrôlé par son fondateur Raymond Soubie, aujourd'hui âgé de 81 ans, Alixio accélère sa transmission. Plusieurs cadres dirigeants, déjà actionnaires, renforcent leur position au capital, tandis que de nouveaux salariés font leur entrée dans le cadre d'un LBO, accompagné par Ardian. Ce dernier prend une participation minoritaire, tandis que le management demeure majoritaire. Alixio est spécialisée dans l'accompagnement des entreprises dans leurs transformations à fort enjeu social et humain, via du conseil stratégique et des services opérationnels en ressources humaines. Paul Hastings a épaulé Ardian, avec Olivier Deren, Sébastien Crepy, associés. Vincent Nacinovic et Amandine Guignard en corporate. Allard de Waal, associé, Thomas Pulcini et Alban Castarede en fiscalité, Olivier Vermeulen et Tereza Courmont Vlkova, associés, en financement, ainsi que Camille Paulhac, associé, et Juliette Hua en concurrence. EY Société d'Avocats a réalisé la due diligence, avec, pour les aspects juridiques, Jean-Christophe Sabourin, associé, Anne-Élisabeth Combes, associée en social, Lionel Benant et

Nevenna Todorova, associés en fiscal. Lawways a assisté les fondateurs, dont Raymond Soubie et Philippe Kienast, avec Hortense Rouvier, associée, et Laura Pallavicini. Delaby & Dorison a épaulé le management, avec Emmanuel Delaby, associé, Romain Hantz, Sophie Lopez et Guillaume Lacombe en fiscal. CGA Cabinet d'Avocats a représenté le management, avec Alexandre Gaudin, associé, et Guillaume Oger.

I Trois cabinets sur le rachat d'Unkle par Luko

Luko, expert de la néo-assurance effectue l'acquisition d'Unkle, le spécialiste français de l'assurance loyers impayés. Unkle deviendra une business unit à part entière de Luko et restera dirigée par Matthieu Luneau et Cédric Baulme, les deux cofondateurs. Avec cette nouvelle acquisition, Luko accélère son développement en intégrant une nouvelle offre d'assurance et en développant de nouveaux canaux de distribution, via les professionnels du secteur immobilier. White & Case a accompagné Luko, avec Guillaume Vitrich, Franck de Vita, associés, Grégoire Lecoquierre et Simon Martin-Gousset en M&A, Estelle Philippi, associée, et Tazio Jaegle en fiscal, **Alexandre Jaurett**, associé, et **Cécilia Grosjean** en social, ainsi qu'**Émilie Rogey**, associée, en assurance / regulatory. **Gide** a épaulé les investisseurs financiers, avec Louis Oudot de Dainville, associé, et Charlotte Fourgous. Latournerie Wolfrom Avocats a représenté les fondateurs et dirigeants d'Unkle, avec une équipe menée par Christian Wolfrom, associé, Hala Lichtenstein et Marianne Cucurrn.

Deux cabinets sur le rachat de Cobham I Microwave par le FCDE

FCDE a signé un accord d'exclusivité avec Cobham, en vue de l'acquisition de sa filiale française Cobham Microwave, dont il deviendrait l'actionnaire majoritaire aux côtés de l'équipe dirigeante menée par Pierre Rapharel. Cobham Microwave est spécialisée dans la conception et la fabrication de composants et sous-systèmes radiofréquence à destination des industries spatiales, de défense et sécurité, scientifique et d'applications médicales. Avec le soutien du FCDE et l'apport de nouvelles ressources, l'objectif est de donner naissance à une plateforme de consolidation dans les composants et sous-systèmes de communication pour des applications critiques. Paul Hastings a conseillé FCDE avec, à Paris, Charles Cardon, associé, Nicolas Lovas et Moussa Mbodji en corporate, ainsi que Bruno Leroy, associé, en fiscalité. Weil Gotshal & Manges a assisté Cobham, avec Jean-Baptiste Cornic, counsel, et Sérène Lefèvre en corporate, Marc Lordonnois, associé, en droit public, ainsi qu'**Édouard de Lamy**, associé, et **Guillaume Wulfowicz** en fiscal.